

*Bilan et faits saillants  
de l'industrie minière  
du Québec en 2002*



2002

### **NOTE À L'INTENTION DU LECTEUR**

Les données de 2002 sur les expéditions et les investissements dans l'industrie minière du Québec sont préliminaires. Elles sont compilées à partir d'enquêtes statistiques réalisées au cours de l'automne 2002. La mise à jour de cette brochure a été complétée le 24 janvier 2003. Le document et d'autres renseignements sur l'industrie minière du Québec sont disponibles dans Internet à : [www.mrn.gouv.qc.ca/mines](http://www.mrn.gouv.qc.ca/mines).



---

## APERÇU DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE ET PERSPECTIVES 2003

### APERÇU DE LA CONJONCTURE

La récession aux États-Unis en 2001 fut, somme toute, relativement modérée, la reprise s'étant amorcée dès le dernier trimestre. Cependant, cette reprise, après une forte croissance au premier trimestre de 2002, s'est manifestement essoufflée par la suite. Or, aucune autre économie importante parmi les pays industrialisés n'a été en mesure d'assumer la relève. Ainsi, l'économie mondiale, à l'exception, notamment, du Canada et des nations émergentes de l'Asie, a crû à un rythme beaucoup plus lent que ce qui avait été prévu. De fait, les prévisions de croissance pour 2002 ont été revues à la baisse à l'automne. À ce chapitre, l'OCDE ne prévoyait plus, à la fin de novembre, qu'une croissance de 1,5 % du PIB de ses pays membres. Le redressement de l'économie mondiale, qui semblait bien engagé en début d'année, n'aura donc pu résister à la détérioration des marchés financiers, de même qu'à l'escalade des tensions géopolitiques.

Aux États-Unis, la reprise amorcée à l'automne 2001, sous l'effet de l'assouplissement de la politique monétaire et de la mise en œuvre d'importants stimuli budgétaires, s'est ralentie au deuxième trimestre de 2002. La chute des marchés boursiers, à laquelle les scandales financiers ont fortement contribué, et l'incertitude géopolitique ont entraîné une détérioration du climat de confiance chez les agents économiques. De plus, l'excédent des capacités de production, dont souffre toujours le secteur manufacturier américain, a freiné le redressement des investissements privés et la création d'emplois. En fait, la reprise a surtout reposé jusqu'à présent sur les mesures budgétaires expansionnistes et, surtout, sur les consommateurs, qui ont profité de conditions de crédit exceptionnelles. Ainsi, les achats de biens durables, notamment de véhicules automobiles,

et la construction résidentielle ont atteint des sommets. Les gains de productivité ont aussi contribué à la croissance en permettant une hausse des salaires réels et en limitant la baisse de profits des entreprises.

Dans la zone euro, la reprise s'avère plus lente que prévu et, de fait, la croissance aura été encore plus faible que l'année précédente. La stagnation de la demande intérieure, tant en raison de la faiblesse des dépenses de consommation que de la régression de l'investissement, fut la principale cause de la faiblesse de l'économie de la région en 2002. Or, les exportations, le principal moteur de la croissance de la zone euro en 2002, auront finalement subi les contrecoups des tensions géopolitiques et de la chute des marchés boursiers sur la croissance économique mondiale, de même que de l'appréciation de l'euro. Les exportations n'auront donc pas suffi au redressement de la production industrielle.

Pour sa part, l'économie japonaise tarde à se redresser. Bien que les exportations du Japon aient bénéficié grandement de la forte croissance des pays émergents de l'Asie, la demande intérieure est demeurée anémique, tout particulièrement la formation de capital fixe. De plus, le pays est confronté à un problème de déflation depuis 1998 et à d'importants problèmes structurels, notamment à l'égard de son secteur bancaire qui est aux prises avec d'énormes pertes sur prêts. Les mécanismes traditionnels des politiques fiscales et monétaires, quant à eux, offrent peu de possibilités. En effet, la dette publique y est déjà fort élevée et les taux d'intérêt sont pour ainsi dire à zéro.

Après que plusieurs d'entre elles eurent subi les conséquences de l'effondrement du secteur des technologies de l'information en 2001, les économies des pays émergents de l'Asie auront généralement connu une croissance vigoureuse en 2002. Ce fut tout

particulièrement le cas de la Chine, où le PIB s'est accru au-delà des 7 %. Ces pays ont profité de la force de leur demande intérieure, qui découle de politiques macroéconomiques expansionnistes, de même que de la hausse de leurs exportations. La croissance des importations de la Chine a d'ailleurs contribué de façon significative au commerce intrarégional. La vigueur de l'économie de cette région, notamment celle de la Chine, aura permis, entre autres, de soutenir la demande mondiale de plusieurs substances minérales en 2002.

En 2002, l'économie du Canada a affiché la meilleure performance des pays du G-7. Elle a grandement profité des faibles taux d'intérêt, notamment à l'égard des ventes d'automobiles et de la construction résidentielle. Ainsi, les mises en chantier ont atteint leur plus haut niveau depuis la fin des années 80. Ces résultats ont aussi été obtenus en raison de la hausse de revenus des particuliers découlant de la forte croissance de l'emploi. Parmi les autres principaux facteurs de la croissance au Canada, mentionnons la performance de son industrie manufacturière, moins affectée par le problème de surcapacité de production que celle des États-Unis. D'ailleurs, le taux d'utilisation de la capacité industrielle s'est accru au cours des trois premiers trimestres. L'économie québécoise, dont la croissance a dépassé celle du Canada en 2002, aura beaucoup bénéficié de la forte hausse de l'emploi. Cette vigueur du marché du travail, combinée à la faiblesse des taux d'intérêt, s'est répercutée sur la construction résidentielle, celle-ci affichant sa meilleure performance depuis la fin des années 80. De plus, et ce, contrairement au reste du Canada et aux États-Unis, les investissements des entreprises ont connu une hausse en 2002. Finalement, le secteur de la construction non résidentielle a bénéficié des fortes sommes allouées par le gouvernement québécois aux infrastructures publiques.

Après une année 2001 particulièrement difficile, il était prévu que la demande de produits minéraux profite de la reprise de l'économie mondiale en 2002, tout particulièrement au deuxième semestre. Or, l'essoufflement de la reprise et, tout particulièrement, le manque de vigueur de la production industrielle ont fait que cette demande ne s'est pas matérialisée autant que prévu. Ainsi, les prix des métaux usuels (cuivre, nickel et zinc), après un début d'année plutôt intéressant, ont considérablement diminué à la fin de l'été. Ils subissaient alors les effets de la chute des marchés boursiers, provoquée par les scandales financiers aux États-Unis et l'effritement de la confiance à l'égard de la reprise économique américaine. De fait, les prix des métaux usuels en 2002 auront été influencés davantage par le comportement des fonds d'investissement que par l'évolution des facteurs fondamentaux. Ainsi, de pair avec les marchés boursiers, les prix se sont redressés en octobre et novembre, pour s'abaisser à nouveau en décembre. En définitive, seul le prix annuel moyen du nickel aura fini l'année en hausse. Par ailleurs, 2002 aura été, sans contredit, une année fort intéressante pour l'or. Le métal précieux a notamment profité de l'escalade des tensions géopolitiques. Selon les données préliminaires, la valeur des expéditions minérales québécoises a atteint environ 3,7 milliards de dollars en 2002, en légère hausse par rapport à 2001, et ce, grâce notamment à une hausse des ventes de minerai de fer chez la Compagnie minière Québec Cartier, à la croissance de production de magnésium chez Métallurgie Magnola et à l'augmentation du prix de l'or.

## PERSPECTIVES 2003

Le redressement de l'économie mondiale se fera donc à un rythme plus lent que ce qui avait été prévu et l'accélération de la croissance ne devrait se produire que vers le milieu de 2003. D'ailleurs, les prévisions à l'égard de l'intensité de la croissance mondiale ont été revues à la baisse, notamment celles à l'égard des États-Unis et de la zone euro. Ainsi, le taux de croissance de l'économie de la zone de l'OCDE ne devrait se situer qu'à un peu plus de 2 % en 2003. Il faut toutefois souligner que ces prévisions comportent un haut niveau de risque, puisqu'elles sont fortement tributaires de l'évolution du contexte géopolitique.

La croissance aux États-Unis se poursuivra. Il s'agit d'une condition nécessaire au redressement de l'économie mondiale. Cependant, elle devrait être modérée jusqu'à vers le milieu de 2003, pour ensuite s'accélérer progressivement. Cette croissance découlera du maintien des dépenses de consommation à des niveaux élevés. Les dépenses de consommation bénéficieront notamment de la faiblesse des taux d'intérêt, qui ont atteint leur plus bas niveau en 40 ans, ainsi que du redressement des exportations et des investissements des entreprises. Ce dernier facteur est essentiel au raffermissement de l'économie américaine. Par ailleurs, l'assouplissement de la politique monétaire et la croissance des exportations qui découlent de l'amélioration de l'économie mondiale devraient être à la base de la reprise de l'économie de la zone euro en 2003, bien que cette dernière demeurera modérée. Cette reprise s'appuiera aussi sur un redressement de la consommation et la croissance des investissements privés. L'économie du Japon, pour sa part, devrait croître légèrement avec le redressement de l'économie mondiale, qui favorisera ses exportations et la reprise

graduelle de sa demande intérieure, notamment de l'investissement privé. Cependant, les politiques macroéconomiques ne suffiront pas au redressement de son économie. Des actions devront ainsi être prises pour solutionner ses problèmes structurels. Toutefois, les perspectives demeurent fort intéressantes pour les pays émergents de l'Asie. Ceux-ci devraient généralement connaître des croissances similaires à l'an dernier, ce qui continuera de favoriser la demande de plusieurs substances minérales.

La croissance de l'économie canadienne, quant à elle, devrait continuer à surpasser celle des États-Unis en 2003. En effet, elle bénéficiera de l'accélération des exportations, qui est elle-même stimulée par la reprise américaine et les investissements des entreprises. La croissance de l'emploi devrait demeurer forte, ce qui, jumelé à la faiblesse des taux d'intérêt, devrait permettre la hausse des dépenses de consommation, celles-ci se transférant vers d'autres secteurs que ceux des biens durables. Finalement, les dépenses en infrastructures publiques seront de nouveau au rendez-vous. Il est prévu que le Québec demeure dans le peloton de tête des provinces canadiennes au chapitre de la croissance économique. La hausse de l'emploi et le maintien des taux d'intérêt à de faibles niveaux permettront une poursuite de la croissance des dépenses de consommation et de la construction résidentielle. Par ailleurs, les investissements des entreprises et les dépenses en infrastructures publiques continueront d'occuper une place importante dans la croissance économique de la province. Finalement, les exportations québécoises, malgré les difficultés actuelles de certaines industries importantes à ce chapitre, telles l'industrie aéronautique et celle du bois d'œuvre, profiteront du raffermissement de l'économie américaine.

Les conditions de marché de plusieurs substances minérales devraient donc s'améliorer d'une façon plus significative et durable en 2003, profitant notamment de la hausse anticipée de la production manufacturière dans les pays industrialisés. Ainsi, les prix des métaux usuels devraient augmenter, demeurant néanmoins encore bien en deçà des niveaux qui prévalaient en 2000. Pour sa part, le cours moyen de l'once d'or devrait être supérieur à celui de l'an dernier, et ce, même si l'on devait connaître une amélioration du climat géopolitique. La valeur des expéditions minérales du Québec devrait donc bénéficier de cette amélioration escomptée des prix des métaux en 2003.

### EXPÉDITIONS MINÉRALES<sup>1</sup> DU QUÉBEC EN 2001 ET 2002<sup>P</sup>

Substance	2001		2002 <sup>P</sup>	
	Quantité <sup>2</sup>	Valeur (000\$)	Quantité <sup>2</sup>	Valeur (000\$)
<b>MINÉRAUX MÉTALLIQUES</b>				
Argent	238 775 575 g	52 472	252 129 000 g	58 983
Cadmium	283 059 kg	215	291 000 kg	258
Cobalt	321 152 kg	c	248 000 kg	c
Cuivre	98 014 110 kg	244 937	83 993 000 kg	206 539
Fer (de refonte et acier <sup>3</sup> )	c	c	c	c
Fer (minerai)	9 560 479 t	c	11 500 000 t	c
Magnésium	c	c	c	c
Nickel	24 417 232 kg	c	23 280 000 kg	c
Niobium	2 910 571 kg	c	3 400 000 kg	c
Or	33 995 945 g	456 906	33 292 000 g	516 126
Palladium	c	c	c	c
Platine	c	c	c	c
Sélénium	190 223 kg	2 286	162 000 kg	2 228
Tellure	42 020 kg	173	36 000 kg	224
Zinc	252 142 706 kg	355 269	235 566 000 kg	287 862
<i>Total partiel</i>		2 225 714		2 341 472
<b>MINÉRAUX INDUSTRIELS</b>				
Amiante	276 790 t	c	240 500 t	c
Graphite	c	c	c	c
Ilménite <sup>3</sup>	c	c	c	c
Mica	c	c	c	c
Sel	c	c	c	c
Silice	565 096 t	15 436	566 000 t	14 666
Soufre <sup>4</sup>	219 483 t	9 732	202 000 t	8 878
Talc et stéatite	c	c	c	c
Titane <sup>3</sup> (scories)	c	c	c	c
Tourbe	10 683 658 <sup>4</sup>	55 368	11 394 000 <sup>4</sup>	62 906
<i>Total partiel</i>		666 413		646 460
<b>MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION</b>				
Chaux	c	c	c	c
Ciment	2 847 739 t	282 401	3 016 000 t	289 064
Pierre	36 435 529 t	266 536	35 363 000 t	256 549
Produits argile-briques	c	c	c	c
Sable et gravier	29 486 815 t	85 553	26 274 000	76 357
<i>Total partiel</i>		707 537		701 552
<b>TOTAL GLOBAL</b>		<b>3 599 664</b>		<b>3 689 484</b>

<sup>P</sup> Données préliminaires    <sup>c</sup> Données confidentielles

1. Le terme « expéditions » se rapporte aux quantités vendues, expédiées ou utilisées et pas nécessairement aux quantités extraites ou traitées au cours de l'année. Par ailleurs, il est utile de noter que, d'une année à l'autre, la comparaison ne peut se faire qu'à titre indicatif.

2. Les mesures sont exprimées en unités du système international.

3. Il s'agit uniquement de la production de QIT-Fer et Titane.

4. S = sacs de 170 dm<sup>3</sup>.

5. Sous forme d'acide sulfurique.

Source : Service de l'imposition et des données minières

## FAITS SAILLANTS PAR SUBSTANCE

### OR

- En 2002, l'or a constitué l'un des meilleurs outils de placement de l'année, que ce soit pour les investisseurs qui détenaient des actions de sociétés aurifères ou pour ceux qui avaient investi directement dans ce métal.
- Depuis son plancher de 255,95 \$ US l'once (London PM fix), atteint en avril 2001, le cours de l'or a connu une tendance à la hausse, qui s'est poursuivie tout au long de 2002. Le prix moyen de l'once d'or s'est établi à 309,66 \$ US en 2002 (271,04 \$ US en 2001), en hausse de 14,2 %, évoluant entre un prix plancher de 277,75 \$ US atteint en janvier, et un prix plafond de 349,30 \$ US, atteint en décembre, résultat de l'escalade des tensions géopolitiques. Il faut remonter à 1997 pour retrouver un cours moyen annuel au-delà des 300 \$ US.
- La hausse du cours de l'or est attribuable en partie à son rôle de valeur refuge en période d'incertitude politique et sociale. Ainsi, le cours de l'or a été favorisé par les tensions géopolitiques, par les craintes relatives à la performance des marchés boursiers, des taux d'intérêts bas et par l'incertitude au sujet du dollar US, mais aussi par de facteurs plus fondamentaux. En effet, les données préliminaires

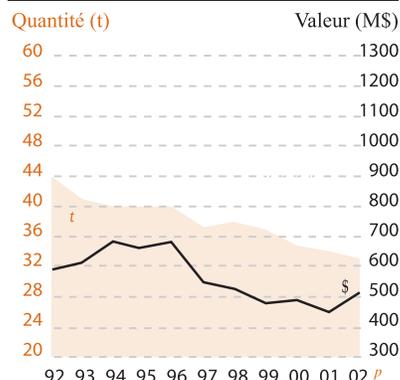
compilées par Gold Fields Mineral Services laissent entrevoir que la production minière aurait connu une baisse par rapport à 2001, une année record de production. De plus, la poursuite de la diminution des activités de couverture des producteurs, amorcée en 2000, aurait eu un impact important sur la demande d'or. La demande pour fabrication de bijoux et d'autres biens, qui compte pour plus de 80 % de la demande globale, aurait poursuivi sa baisse en 2002, principalement en raison du ralentissement économique mondial. L'offre provenant des ventes du secteur officiel n'aurait que peu augmenté alors que l'offre provenant de la récupération se serait apprécié davantage.

- En 2002, le volume des expéditions d'or en provenance des gisements québécois a diminué de 2,1 % par rapport à celui de 2001.
- En janvier, les créanciers et les actionnaires de Les Mines McWatters ont approuvé le « Plan de compromis et d'arrangement ». Une société en commandite, formée par l'opérateur Les Mines McWatters (60 %) et SOQUEM (40 %), gère l'aménagement et l'exploitation de la fosse à ciel ouvert Sigma-Lamaque. L'exploitation de la mine a commencé en juin et, depuis décembre, l'usine de traitement, dont la capacité a augmenté de 3 000 à 5 000 tonnes par jour, est en phase de démarrage.
- En janvier, Mines Richmond a redémarré l'exploitation de la mine Beaufor. Le minerai est traité, depuis juin, à son usine Camflo, à Val-d'Or.
- La production a repris à la mine d'or-cuivre Joe Mann, grâce à une aide de six millions de dollars du gouvernement du Québec : deux millions de dollars par le biais du

Programme d'assistance à l'exploration minière avancée et quatre millions de dollars par un prêt participatif d'Investissement Québec. La mine, située près de Chibougamau, emploie 150 personnes.

- En 2002, Mines Agnico Eagle a investi près de 70 millions de dollars, afin de poursuivre le développement de son nouveau gisement accessible par le puits Penna. Ce puits a une profondeur ultime de 2 249 m. Les travaux à l'usine de traitement ont permis d'atteindre en octobre une cadence journalière de production de 7 000 tonnes.
- En novembre, Les Mines McWatters a interrompu la production de la mine Kiena, à la suite de l'épuisement des réserves. Elle y a cependant entrepris un important programme d'exploration de 1,8 million de dollars. En fin d'année, l'entreprise a rendu publique une étude de faisabilité positive du projet East Amphi. Des investissements totaux de 13,5 millions de dollars permettront l'exploitation souterraine du gisement sur une période de quatre ans et la production d'environ 174 000 onces d'or. Le minerai serait traité sur le site de la mine Kiena.
- En décembre, Mines Aurizon a complété son financement de huit millions de dollars en vue de la réalisation de travaux souterrains à la mine Casa Berardi, au nord de La Sarre. Le coût total du programme qui comprend la prise d'un échantillon global dans la zone 113, est de 17 millions de dollars. Les travaux sont répartis sur dix-neuf mois.
- En décembre, la Société aurifère Barrick a cessé l'exploitation de la mine Bousquet 2, ce qui a entraîné la mise à pied de 176 travailleurs. Au total, la mine a produit au cours de ses treize années d'existence 66 tonnes d'or.

EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES  
D'OR 1992-2002



p: données préliminaires

- Si les tensions géopolitiques s'estompent, les principaux analystes du marché de l'once d'or prévoient que le cours moyen de l'once d'or devrait se situer entre 315 et 330 \$ US en 2003. Ils s'attendent à une stabilisation de la production minière, à une poursuite de la diminution des activités de couverture des producteurs et à une augmentation de la demande pour la fabrication de bijoux et d'autres biens. Cependant, si l'on devait connaître une prolongation du contexte de tensions géopolitiques et une croissance économique mondiale plus faible que prévu, le cours moyen de l'once d'or pourrait atteindre les 340 à 350 \$ US.
- En 2003, une baisse des expéditions d'or d'environ 9 % est anticipée au Québec, principalement en raison de la fermeture des mines Kiena et Bousquet 2.

## MÉTAUX FERREUX

### Fer

- Après de longues négociations, la première entente n'ayant été conclue que le 29 mai 2002, les sérieuses difficultés de l'industrie sidérurgique mondiale en 2001 se seront finalement traduites par une baisse des prix de référence du minerai de fer pour 2002.
- Alors qu'une baisse était anticipée en début d'année, la production mondiale d'acier brut aura finalement connu une année record en 2002. Ainsi, selon les données préliminaires de l'International Iron and Steel Institute (IISI), la production a fini l'année en hausse de 6,4 %, et ce, surtout grâce à la Chine, qui présente une croissance de quelque 20 %, le reste du monde affichant une augmentation de 3,3 %. La production canadienne a augmenté de 4,7 %, tandis que celles des États-Unis (2,5 %)

et de l'Union européenne (0,1 %), bien que présentant des croissances plus modestes, ont enregistré des hausses au cours des six derniers mois de l'année.

- Cette augmentation de la production d'acier aura entraîné, selon AME Mineral Economics, une hausse d'environ 3,5 % de la consommation mondiale de minerai de fer en 2002, dont un taux de près de 12 % pour la Chine. Les importations chinoises de minerai ont d'ailleurs poursuivi leur forte croissance. En ce qui concerne les autres régions, il y aurait eu une hausse de la consommation en Amérique du Nord et au Japon, tandis que la baisse se serait poursuivie en Europe.
- Les principaux producteurs mondiaux de minerai rapportent des hausses de leurs ventes, dont ceux de boulettes qui ont connu une année fort difficile en 2001. À cet effet, la demande de boulettes, selon AME Mineral Economics, devrait avoir augmenté en 2002, bénéficiant de la croissance des prix de l'acier ainsi que de la hausse d'environ 6 % de la production de fer préréduit.
- Bien que le redressement des industries sidérurgiques nord-américaine et européenne ait été plutôt modeste, le volume des expéditions des trois producteurs de minerai de fer du Québec-Labrador affichait une hausse de quelque 16 % après onze mois, aidée notamment par une hausse de plus de 20 % des ventes de la Compagnie minière Québec Cartier (CMQC).
- Cependant, la faiblesse relative de ses marchés en 2002 a contraint CMQC à une série de mesures restrictives : réduction de la cadence de production, arrêt de production de six semaines en début d'année et mise sur pied d'un programme de réduction des coûts d'exploitation.
- En 2002, CMQC et la Compagnie minière IOC ont subi, sur le marché européen, une baisse des prix de référence de 3 % pour leurs concentrés et de 6,27 % pour leurs boulettes de haut fourneau. Malgré cela, CMQC a exploité son usine de bouletage de Port-Cartier à pleine capacité grâce au maintien du niveau de ses ventes de boulettes.



- En décembre, les deux actionnaires de CMQC, Dofasco (50 %) et Caemi (50 %), ont annoncé qu'une entente de principe était intervenue avec de nouveaux partenaires afin de restructurer CMQC.
- La compagnie IOC a suspendu ses activités d'exploitation durant cinq semaines en été afin de stabiliser ses inventaires de boulettes et de concentré. Les pressions sur le prix ainsi qu'une demande à la baisse ont amené IOC à adopter un programme triennal de réduction de coûts de 100 millions de dollars.
- Selon son calendrier de planification, Mines Wabush n'a exploité que deux des trois circuits de cuisson de boulettes à son usine de Pointe Noire, à Sept-Îles. Tout comme IOC et CMQC, elle a adopté en mars un programme de réduction des coûts qui devait lui permettre de sabrer annuellement 17 millions de dollars.
- AME Mineral Economics estime que la production d'acier brut poursuivra sa croissance en 2003, mais à un taux plus faible que l'an dernier, soit 1,5 %. Bien que la production devrait continuer de se redresser dans l'Union européenne et en Amérique du Nord, ce sera à un rythme fort modéré, l'essentiel de la croissance mondiale venant de la Chine. Ainsi, AME Mineral Economics prévoit que la consommation mondiale de minerai de fer augmentera d'environ 2 % en 2003, surtout en raison des pays émergents de l'Asie, car les niveaux de consommation dans l'Union européenne et en Amérique du Nord changeront peu, demeurant bien en deçà de ceux qui prévalaient en 2000.
- La robustesse de la demande mondiale de minerai l'an dernier, les anticipations positives quant à la poursuite de la croissance des importations de la Chine, de même que la hausse des prix de produits d'acier en

2002, militeraient généralement en faveur d'une hausse des prix du minerai de fer en 2003. Cependant, les fortes incertitudes qui prévalent à l'égard de la reprise économique viennent tempérer les anticipations. En fait, l'évolution des conditions économiques durant la période de négociations sera sans doute déterminante dans l'établissement des prix de référence pour 2003, mais on doit tout de même s'attendre à une hausse.

- En 2003, CMQC prévoit une production identique à celle de 2002, soit 12 Mt, ce qui correspond environ à 75 % de sa capacité nominale. Pour sa part, IOC anticipe des ventes comparables à celles de 2002 et Mines Wabush prévoit une croissance modérée de sa production.

### Vanadium

- À la suite du dépôt de l'étude de faisabilité du projet du lac Doré, Mckenzie Bay Resources planifie en 2003 la construction d'une usine pilote produisant du pentoxyde de vanadium de grande pureté, d'une capacité annuelle de 1 800 tonnes. Le procédé permet aussi de concevoir un produit transformable en électrolyte destiné à la batterie redox au vanadium.

### Niobium

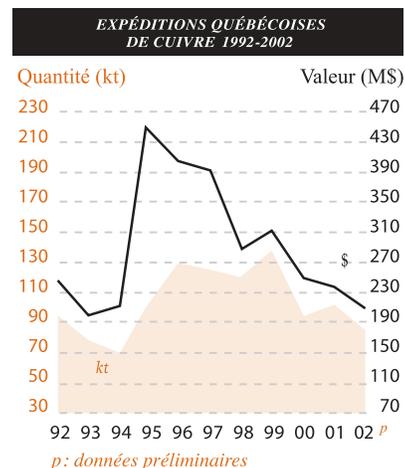
- Les expéditions québécoises de ferroniobium ont augmenté de 17 %, pour atteindre 3 400 tonnes.
- En octobre, Cambior et Mazarin, copropriétaires à parts égales de la mine Niobec, à Saint-Honoré, ont annoncé une augmentation de 21 % des réserves minières par rapport à celles du 31 décembre 2001. Depuis deux ans, les réserves prouvées et probables ont crû de 91 %, passant de 11 480 à 21 966 milliers de tonnes de Nb<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.
- Le Tribunal administratif du Québec devrait faire connaître, au début de

2003, son verdict relatif à l'appel de la décision rendue par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. En effet, la Commission a donné son aval à la demande de Niocan pour le dézonage de terres agricoles en vue de permettre l'exploitation de la mine de niobium d'Oka. Une étude réalisée en 2002 par le BAPE a conclu que, compte tenu que les quantités de radioéléments libérés par le projet Niocan seraient faibles, les impacts environnementaux suscités par ce projet devraient être négligeables et aucun effet sur la santé publique ne devrait être observé.

## MÉTAUX USUELS

### Cuivre

- Les réductions de production des principales compagnies productrices de concentrés, Codelco, Phelps Dodge et BHP Billiton, auront été longues à faire sentir leurs effets sur celle du cuivre affiné, en raison des stocks de concentrés accumulés. Elles n'auront entraîné qu'une légère baisse de 1,5 % de l'offre mondiale de cuivre affiné. La hausse de près de 2 % de la consommation, grandement attribuable à la Chine, n'aura donc pas suffi pour empêcher le marché mondial du cuivre affiné de demeurer



excédentaire. De ce fait, les stocks mondiaux se sont accrus à nouveau en 2002, demeurant ainsi à un niveau fort élevé, soit à près de 2,3 millions de tonnes, ce qui a évidemment freiné le redressement des prix.

- Le prix annuel moyen au comptant du cuivre à la Bourse des métaux de Londres (LME) s'est établi à 70,7 ¢ US/lb en 2002, une baisse de 1,2 % par rapport à 2001. Si la moyenne annuelle est ainsi demeurée à un niveau historiquement faible, il faut néanmoins souligner que le prix du cuivre, en terminant l'année à 69,7 ¢ US/lb, s'est apprécié de quelque 5 % depuis la fin de 2001, où il affichait 66,3 ¢ US/lb.
- La diminution de la production minière mondiale aura finalement entraîné une pénurie dans l'approvisionnement en concentrés de cuivre, qui s'est traduite par une réduction des frais de traitement et d'affinage.
- Le volume des expéditions québécoises de cuivre a chuté de près de 15 % et la valeur de 16 %. Bien que le volume des expéditions de la plupart des producteurs ait diminué, les baisses les plus substantielles se sont produites aux mines Louvicourt et Selbaie.
- En février, Noranda a annoncé la fermeture permanente de la fonderie de cuivre de Mines Gaspé, à Murdochville, entraînant la mise à pied d'environ 300 travailleurs.
- En octobre, Noranda a annoncé une diminution importante de la main-d'œuvre de son Centre de recherche de Pointe-Claire, qui passe de 155 à 25 emplois. Parallèlement, Noranda a aussi annoncé le licenciement de 140 travailleurs à son affinerie de cuivre de Montréal-Est.
- Les 550 employés syndiqués de la fonderie de cuivre de Rouyn-

Noranda sont en grève depuis juin. Toutefois, la production est assurée par les cadres et l'usine fonctionne à 70 % de sa capacité.

- En février, Ressources Meston a repris l'exploitation de la mine Joe Mann.
- Si la discipline affichée par les producteurs miniers l'an dernier persiste, des décisions en ce sens ayant d'ailleurs déjà été annoncées, la croissance d'environ 5 % de la consommation devrait permettre au marché du cuivre affiné de devenir déficitaire en 2003. Le niveau des stocks commerciaux demeurera néanmoins élevé, ce qui limite les perspectives d'une forte croissance des prix. Ainsi, selon AME Mineral Economics, le prix annuel moyen du cuivre devrait se situer aux environs de 75 ¢ US/lb en 2003.
- Pour 2003, les livraisons québécoises de cuivre devraient se maintenir au même niveau que celles de 2002. Ressources Aur dépensera plus de deux millions de dollars en exploration près de sa mine Louvicourt, à Val-d'Or, afin de renouveler ses réserves minières, dont l'épuisement est prévu pour 2005.

### *Nickel*

- La demande mondiale de nickel de première fusion a augmenté d'environ 5 % en 2002, profitant principalement de la croissance de production de l'acier inoxydable, qui représente près des deux tiers de son utilisation, de même que de l'offre serrée du nickel qui provient du recyclage de l'acier inoxydable. Cette croissance de la consommation a été particulièrement forte dans les pays émergents de l'Asie, notamment la Chine.
- La hausse de la consommation, jumelée au fait que la production mondiale de nickel ne se soit accrue

que d'environ 2,5 %, a fait en sorte que les stocks commerciaux du monde occidental sont demeurés à un niveau relativement bas, et ce, en dépit de la forte hausse des exportations en provenance de la Russie.

- Bénéficiant ainsi de facteurs fondamentaux relativement bons, le nickel est parmi les principaux métaux usuels dont le prix s'est le mieux comporté en 2002, sa moyenne annuelle augmentant d'environ 14 %. Ainsi, le prix au comptant du nickel à la Bourse des métaux de Londres (LME) est passé de 2,70 \$ à 3,07 \$ US/lb.
- Parmi les faits saillants de l'industrie mondiale du nickel en 2002, soulignons la conclusion d'une entente entre la société Inco et le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador à l'égard du développement du gisement de Voisey's Bay, dont la mise en production est prévue pour 2006. Par ailleurs, le prix du nickel a reçu le soutien de l'annonce, au début d'avril, du principal producteur mondial, la société russe Norilsk, qu'il utiliserait 60 000 tonnes de nickel comme nantissement pour un prêt de trois ans d'un consortium bancaire, ce qui réduira d'autant le niveau des stocks actuellement considérés disponibles sur le marché.
- Au Québec, la mine Raglan, située dans la péninsule d'Ungava, est le seul producteur de nickel. En 2002, malgré une baisse de volume de 4,7 %, baisse résultant surtout des conditions météorologiques défavorables sur le site de la mine, la valeur de ses expéditions s'est appréciée de 4,4 %, en raison de la hausse du prix du nickel.
- Bien qu'il y ait eu un ralentissement de la demande de la part de l'industrie de l'acier inoxydable au dernier trimestre de 2002 et que la demande des autres utilisations du nickel

demeure anémique, il est prévu que la consommation de nickel de première fusion poursuivra sa croissance en 2003. Elle bénéficiera notamment du fait que l'approvisionnement en nickel recyclé devrait demeurer serré. Cette hausse de la demande devrait se traduire par un déficit du marché, l'offre étant contrainte par l'absence de nouvelles capacités de production significatives. Ainsi, le prix annuel moyen du nickel devrait augmenter de nouveau cette année pour atteindre, selon AME Mineral Economics, environ 3,45 \$ US/lb.

### Zinc

- Bien que les expéditions mondiales de concentrés de zinc aient diminué de 2,0 % en 2002, cela n'a pas été suffisant pour empêcher la production de zinc affiné de s'accroître d'environ 2 %. Ainsi, la croissance de quelque 3,5 % de la consommation mondiale n'aura pas permis d'empêcher le marché du zinc de demeurer fortement excédentaire et, incidemment, pour enrayer la croissance des stocks commerciaux.
- Les facteurs fondamentaux du marché du zinc ne s'étant guère améliorés, le prix annuel moyen au comptant du zinc à la Bourse des métaux de Londres (LME) a terminé l'année à 35,3 ¢ US/lb, soit une

chute de 12 % par rapport à 2001. Il s'agit de sa moyenne annuelle la plus basse depuis 1986. En fait, sa moyenne mensuelle a oscillé à l'intérieur d'une fourchette relativement étroite, soit entre 33,9 ¢ et 37,2 ¢ US/lb, demeurant ainsi aux environs des faibles niveaux enregistrés au cours des derniers mois de 2001.

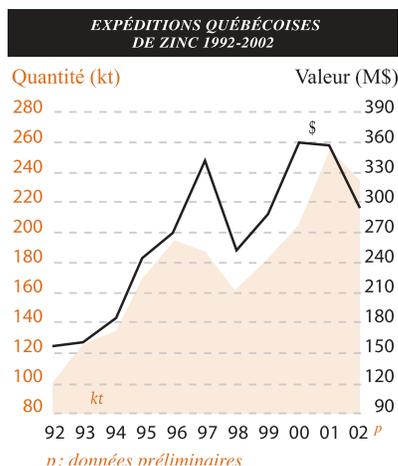
- La réduction de la production minière ainsi que le niveau élevé des importations de concentrés de la part de la Chine ont entraîné un fort resserrement de la disponibilité de concentrés. Cette situation s'est traduite par une réduction des frais de traitement de la part des usines de transformation, dont la capacité est excédentaire.
- Le volume des expéditions québécoises de zinc a diminué de près de 7 % en 2002, alors que leur valeur, en raison de la baisse du prix du zinc, s'est affaïssée de près de 20 %. La réduction du volume des expéditions québécoises a surtout été observée aux mines LaRonde, Bell Allard et Selbaie.
- En juillet, invoquant la faiblesse du prix du zinc, la mine Bell Allard de Noranda, à Matagami, a cessé sa production pendant un mois, affectant ainsi 260 travailleurs. Pour la même raison, la compagnie a décidé de reporter le développement du projet Persévérance.
- Au printemps 2001, Noranda a vendu un intérêt de 51 % de son affinerie de zinc CEZ, de Valleyfield, à une fiducie de revenus (NIF). Cette vente a permis à Noranda de raffermir sa situation financière, affectée par une dette importante. La société évalue actuellement la vente d'un autre 25 %, et ce, pour la même raison.
- Malgré la reprise des activités chez certaines mines et usines, AME Mineral Economics prévoit que la production mondiale de zinc affiné

n'augmentera que d'environ 1 % en 2003, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de 2002. Toutefois, la croissance anticipée de la demande, environ 3,5 %, ne sera pas suffisante pour empêcher le marché mondial du zinc affiné de demeurer en situation de surplus, de sorte que les stocks commerciaux continueront de s'accroître. Des baisses additionnelles de production seront donc nécessaires pour réduire l'offre excédentaire anticipée cette année. Ainsi, s'il est généralement prévu que le prix annuel moyen du zinc augmentera en 2003, il demeurera à un niveau historiquement faible, soit légèrement sous la barre des 40 ¢ US/lb, selon AME Mineral Economics.

- Au Québec, on anticipe en 2003 une hausse de l'ordre de 5 % des expéditions de zinc du Québec, notamment en raison de l'accroissement de la capacité de traitement à la mine LaRonde.

### Magnésium

- La Chine, principal exportateur de magnésium, a exercé une pression soutenue sur la concurrence occidentale. Le prix de son magnésium s'est maintenu sous la barre des 0,70 \$/livre (FAB), un niveau inférieur au coût de production des usines occidentales.
- L'usine Magnola, qui produit du magnésium à partir des résidus de serpentine de la mine Jeffrey, en Estrie, aura connu une période de démarrage qui s'est étalée sur près de trois ans (été 2000 à hiver 2002). En 2002, la production a atteint près de 30 000 tonnes de magnésium.
- L'usine de Norsk-Hydro, à Bécancour, produit du magnésium à partir de matière première importée. En 2002, la capacité de l'usine a été augmentée de 7 %, pour atteindre 48 000 tonnes par année de magnésium.



---

## MINÉRAUX INDUSTRIELS

### *Amiante chrysotile*

- Les expéditions d'amiante ont chuté d'environ 15 % en raison de la forte compétition internationale et de la baisse des marchés.
- En octobre, Mine Jeffrey s'est placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (Loi C-36). En agissant ainsi, elle vise à protéger ses actifs afin d'être en mesure de reprendre ses activités courantes sur la base d'une exploitation souterraine d'ici trois ans si d'autres fournisseurs devaient d'ici là cesser ou réduire leur production. Mine Jeffrey pourrait alors combler la part du marché ainsi libérée.
- En décembre, Mine Jeffrey a redémarré ses opérations pour seize semaines afin de fournir, entre autres, à la firme américaine ATK Thiokol Propulsion la fibre nécessaire au fonctionnement des fusées d'appoint de la navette spatiale américaine pour les dix prochaines années. À cette fin, Mine Jeffrey utilise du minerai qui provient de ses aires d'entreposage. Le rappel de 250 travailleurs servira aussi à approvisionner d'autres clients de l'entreprise, puisque le volume projeté de production à la réouverture est de 50 000 tonnes de fibre, alors que les besoins de ATK Thiokol sont de 600 tonnes.
- En décembre, LAB Chrysotile a mis fin au lock-out qui durait depuis plus de 31 semaines à la mine Lac d'Amiante.
- Au cours de l'année, le gouvernement du Québec a adopté une politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante chrysotile. Il considère que cette mesure pourrait faire doubler la consommation d'amiante au Québec, qui se situe actuellement à environ 6 000 tonnes de fibre par année.



- Pour 2003, compte tenu de la réduction des expéditions de Mine Jeffrey, une légère baisse des expéditions est prévue par rapport à 2002.

### Ilménite et scories de titane

- Afin de pallier la baisse des prix et du volume de ses ventes sur les marchés de la scorie et des produits ferreux, QIT-Fer et Titane a mis en place un plan d'action afin de consolider sa part du marché, de réduire ses coûts de production, d'améliorer ses produits et d'accroître sa performance en santé/sécurité et environnement.

### Apatite/Ilménite

- SOQUEM a actualisé l'étude de faisabilité du projet d'apatite/ilménite de Sept-Îles, afin de faciliter ses démarches destinées à y intéresser de nouveaux partenaires, depuis le retrait de Norsk Hydro.

### Calcaire

- Ressources d'Ariane a réalisé une étude de faisabilité pour la construction d'une usine de carbonate de calcium broyé obtenu à partir d'un dépôt de calcite près de Dolbeau-Mistassini. L'usine, dont le coût est de 12 millions de dollars, aurait une capacité de 15 000 tonnes par an. Le

produit servirait dans l'industrie du papier. Une décision finale sur ce projet sera connue en 2003.

- À la suite d'un investissement de plus de 1,5 million de dollars pour la construction d'une route d'accès de 5,5 km, Graymont amorcera l'exploitation d'une nouvelle carrière à Saint-Adolphe-de-Duswell en mars 2003. On y produira de la chaux vive et hydratée et des agrégats destinés à l'agriculture.

### Dolomie

- Au cours des deux dernières années, Dolomex, filiale à part entière de Mazarin, a accru ses ventes totales de 25 %. Elle produit et transforme des produits dolomitiques variés utilisés dans différentes applications industrielles.

### Graphite

- Timcal Canada, anciennement connue sous le nom de Stratmin Graphite, a réduit de 37 % sa production de graphite cristallin de la mine du Lac-des-Îles, au sud de Mont-Laurier. Afin d'accroître la gamme de ses produits et de rester concurrentielle, elle a construit à Terrebonne, au nord de Laval, une usine de transformation qui sera

opérationnelle au début de 2003. L'usine a nécessité des investissements de 10 millions de dollars.

### Saumures

- Junex a procédé au forage d'un nouveau puits de saumures à Sainte-Angèle-de-Laval, à 13 km de celui de Bécancour. Sa capacité de production journalière est évaluée à 100 000 litres, avec une teneur de 37 % en sels dissous.

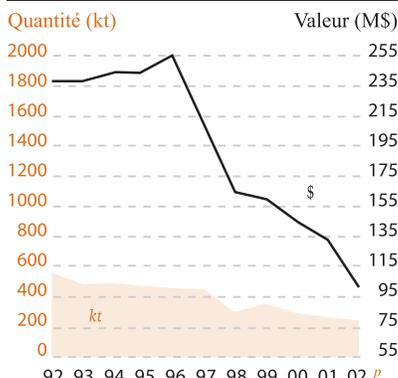
### Sel

- Mine Seleine a connu une hausse de production de sel de près de 15 % par rapport à 2001.

### Silice

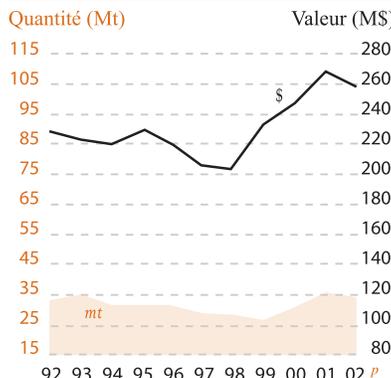
- Exploration Québec/Labrador a extrait un échantillon de 500 tonnes de silice à son dépôt de quartzite du Lac Daviault, près de Fermont. Les tests effectués chez un utilisateur ayant été positifs, la possibilité d'exploiter le dépôt est actuellement évaluée.

EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES D'AMIANTE 1992-2002



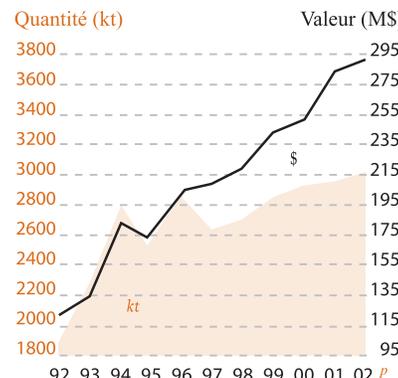
p: données préliminaires

EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE PIERRE 1992-2002



p: données préliminaires

EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE CIMENT 1992-2002



p: données préliminaires

## INVESTISSEMENTS ET ACTIVITÉS D'EXPLORATION

### INVESTISSEMENTS MINIERS

- En 2002, les investissements miniers ont atteint environ 752 millions de dollars. Il s'agit d'une baisse significative par rapport aux 1,2 milliard de dollars atteints en 2001. Cette baisse s'explique principalement par la fin, en 2001, de travaux importants réalisés pour la construction de l'usine de boulettes de fer par la société IOC à Sept-Îles, pour l'expansion de la mine Raglan, en Ungava, et pour la mise en production de l'usine Magnola, en Estrie.
- La majeure partie des investissements miniers en 2002, soit 637,8 millions de dollars, a été réalisée dans la phase de l'aménagement du complexe minier. Elle se répartit ainsi : 167,9 millions de dollars pour les travaux généraux, 177,5 millions de dollars pour les immobilisations et 292,4 millions de dollars pour les réparations et l'entretien.

### EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

- Les dépenses totales d'exploration et de mise en valeur ont atteint 114,2 millions de dollars en 2002, soit une hausse de 11 % par rapport au montant définitif de 102,9 millions de dollars enregistré en 2001. Cette croissance vient confirmer la tendance à la hausse amorcée l'an dernier, où une augmentation de 9 % avait également été enregistrée par rapport aux 94,1 millions de dollars atteints en 2000.
- La croissance des dépenses d'exploration et de mise en valeur en 2002 a été observée à la fois hors d'un site minier, où les dépenses ont atteint 81,5 millions de dollars, et sur un site minier, où elles se sont élevées à 32,8 millions de dollars.

- Cette amélioration de l'exploration au Québec contraste avec la situation mondiale. La plus récente étude du Metals Economics Group (MEG) indique que les budgets mondiaux d'exploration ont baissé de 0,3 G\$ US (14 %) en 2002, pour s'établir à 1,9 milliard de dollars US. La part des capitaux mondiaux d'exploration allouée au Québec a donc augmenté de 3 % en 2001 à 3,8 % en 2002.

- L'attrait élevé du territoire québécois pour l'exploration a également été reconnu à l'étranger à deux occasions. Ainsi, l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs a décerné un prix au gouvernement du Québec, lors de la 59<sup>e</sup> Conférence annuelle des ministres de l'Énergie et des Mines du Canada, tenue à Winnipeg en septembre 2002, pour l'appui financier aux programmes géoscientifiques et pour sa façon innovatrice de financer l'exploration minière et le développement minier. De plus, la sixième enquête annuelle de l'Institut Fraser a attribué au Québec le 1<sup>er</sup> rang canadien et le 2<sup>e</sup> rang mondial en 2002-2003 pour l'attrait de son climat d'investissement en exploration minière parmi les 47 juridictions minières évaluées. Ce classement tient compte à la fois du potentiel minéral du territoire et des politiques gouvernementales. À ce chapitre, le Québec s'est classé au deuxième rang mondial, derrière le Chili, pour l'attrait de son potentiel minéral, tandis qu'il s'est vu conférer le septième rang en ce qui concerne les politiques gouvernementales.

- Une ruée majeure d'acquisition de claims miniers a marqué le Québec, soit environ 46 000 claims inscrits entre février et mai 2002, dont plus de 42 000 ont été acquis dans le Moyen-Nord québécois, pour couvrir une superficie de 2,2 millions d'hectares. Par conséquent, 66 419 claims ont été

inscrits en 2002. Il s'agit d'une hausse importante par rapport au nombre déjà élevé de 42 226 enregistrés en 2001. À cet effet, le nombre de claims actifs au Québec a augmenté de 101 220 à la fin de 2001 à 154 159 à la fin de 2002, soit une hausse de 52 %. À des fins de comparaison, mentionnons que 18 000 claims ont été inscrits annuellement en moyenne de 1991 à 2000.

- Cette ruée a fait suite à l'annonce, en décembre 2001, de la découverte de deux cheminées kimberlitiques diamantifères (Renard 1 et 2) par Les Mines Ashton du Canada et SOQUEM, sur la propriété Foxtrot, située à 80 km au nord des monts Otish. À la fin de 2002, huit corps kimberlitiques diamantifères (Renard 1 à 8) avaient été découverts sur la propriété Foxtrot. Le contenu en diamants de trois kimberlites a été estimé : 0,693 carat par tonne à partir d'un échantillon de 2,44 tonnes (Renard 2), 1,34 carat par tonne dans un échantillon de 4,88 tonnes (Renard 3) et 0,647 carat par tonne dans un échantillon de 4,81 tonnes (Renard 4).

- D'autres résultats encourageants ont également été obtenus pour la recherche du diamant. Sur le territoire de la Baie-James, Ressources Majescor a récupéré deux microdiamants dans un échantillon de 8,5 tonnes prélevé dans un filon-couche kimberlitique sur le projet Wemindji, tandis que Ressources Dianor a récupéré deux microdiamants dans des dykes de lamprophyre. Par ailleurs, Pure Gold Minerals et Ditem Explorations ont découvert deux nouvelles cheminées kimberlitiques sur le projet Tichégami River. Plusieurs sociétés ont annoncé la présence de minéraux indicateurs de kimberlite dans les secteurs des monts Otish, de la rivière Nottaway ainsi qu'à l'ouest de Matagami.

- En novembre, Canadian Royalties a annoncé que plusieurs trous de forage avaient intersecté une minéralisation à haute teneur en nickel et cuivre dans le secteur nord-ouest de l'indice Mesamax, sur la propriété Expo-Ungava, située au Nunavik. La moyenne pondérée d'un intervalle de forage de 66 mètres a notamment donné des valeurs de 2,19 % en nickel, 5,92 % en cuivre, 1,3 g/t d'or, 1,4 g/t de platine et 2,65 g/t de palladium.
- L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ont continué d'être les principales régions explorées pour les métaux précieux et usuels. Sur la propriété Poste Lemoyne, située sur le territoire de la Baie-James, Mines d'Or Virginia et Corporation TGW ont notamment intersecté en forage 12,83 g/t d'or sur 11,65 mètres dans la zone Orfée. Mines d'Or Virginia, Noranda et Novicourt ont conclu des ententes stratégiques pour réaliser des

levés aéroportés *MegaTEM* sur de vastes superficies de l'Abitibi et tester en forage les anomalies identifiées. Pour sa part, le secteur de la faille Porcupine-Destor a connu un regain d'intérêt grâce à des intersections aurifères intéressantes par Cambior, Entreprises minières Globex et Kinross Gold.

## FINANCEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLORATION MINIÈRE

- Le financement des projets d'exploration minière réalisé sur le marché des capitaux québécois durant les neuf premiers mois de 2002, sous forme d'actions ordinaires, accréditatives ou de débentures, a atteint 46,8 millions de dollars, comparativement à 16,5 millions de dollars levés durant la même période en 2001. Cependant, la part de ces fonds, destinée à des projets d'exploration au Québec, est de 38 % (17,6 millions de dollars), alors qu'elle était de 81 % (13,5 millions de dollars) en 2001.
- Les financements qui ont été levés grâce aux actions accréditatives, pour des investissements en exploration au Québec, comptent pour 4,4 millions de dollars. Selon les informations déposées auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ) au cours des derniers mois de l'année, soit la période de l'année où les sociétés juniors sont les plus actives sur les marchés financiers, la valeur des actions accréditatives levées au Québec pour des projets sur le territoire québécois devrait atteindre, pour 2002, un niveau qui s'inscrit dans la moyenne de ces dernières années, soit environ 10 millions de dollars.
- 2002 a été la première année complète d'activité de la Société d'investissement dans la diversification de l'exploration (SIDEEX). SIDEEX est un partenariat entre le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ, qui souscrit au capital-actions des sociétés d'exploration minière. Durant les neuf premiers mois de 2002, SIDEEX a conclu 17 ententes d'investissement, pour 6,15 millions de dollars. Durant cette même période, Sodemex et Sodemex II ont investi 630 000 dollars dans des sociétés d'exploration pour des projets au Québec, alors que le Fonds de solidarité FTQ et le Fondaction CSN ont investi 730 000 dollars.
- Les autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), dont la CVMQ, se sont fermement engagées à éliminer les différences entre les lois provinciales et territoriales sur les valeurs mobilières. Dans le cadre de cette stratégie de réforme réglementaire, un projet d'harmonisation de la législation a été élaboré. Son objectif est d'alléger le fardeau de la réglementation et de rendre cette dernière plus efficace en proposant une loi et des règlements harmonisés aux fins d'adoption dans l'ensemble du Canada.



## ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

### ACTIVITÉS GÉOSCIENTIFIQUES DU MRN

- Le MRN, par l'intermédiaire de Géologie Québec, a consacré un budget de 8,0 millions de dollars en acquisition de connaissances géoscientifiques. Au cours de l'année, sept nouvelles cartes géologiques (couvrant 44 500 km<sup>2</sup>) ont été produites, soit trois cartes à l'échelle de 1 / 250 000 dans le Grand-Nord et quatre cartes à l'échelle de 1 / 50 000 en Abitibi et dans le Grenville. De plus, une vingtaine d'études thématiques dans les domaines de la métallogénie, des minéraux industriels, de la géochimie ou de la géochronologie ont été réalisées pour l'ensemble du Québec. Les résultats de ces travaux ont été dévoilés, en novembre dernier, lors du Séminaire d'information sur la recherche géologique, qui a réuni plus de mille participants.
- Dans le cadre du Système de production des cartes de potentiel minéral (SPCPM), le MRN a publié quatre nouvelles cartes relatives au potentiel en minéralisation de type *Olympic Dam-Kiruna* de la Côte-Nord et une autre carte sur les minéralisations en sulfures massifs en Abitibi. Ces cartes sont réalisées grâce à l'intégration des données géominières du SIGEOM.
- Le MRN a poursuivi la numérisation de son fonds documentaire, constitué de quelque 78 200 documents géoscientifiques, tout en poursuivant le développement des applications Internet du SIGEOM. Ainsi, 34 % du fonds documentaire peut désormais être livré sur support numérique par l'utilisation du commerce électronique. L'objectif du Ministère est de numériser, à terme, la totalité des documents pour faciliter leur utilisation.
- À l'échelle internationale, un projet de diffusion du fonds documentaire

minier de la Bolivie qui s'inspire du SIGEOM, a été amorcé par le MRN durant l'été et va bon train. Des projets semblables sont en cours de discussion avec trois autres pays d'Amérique du Sud.

### ENVIRONNEMENT MINIER

#### Recherche et développement

- En 2002, le MRN a renouvelé son partenariat avec l'industrie minière dans le domaine de la recherche minérale, notamment par une contribution de 8,25 millions de dollars au fonctionnement de COREM pour les trois prochaines années.
- Le 27 mars, le ministre François Gendron a annoncé la contribution de 400 000 dollars du MRN à la chaire UQAT-POLY-CRSNG en environnement et gestion des rejets miniers. Ce montant sera versé sur une période de cinq ans, dont 100 000 dollars en 2001-2002. Le MRN participe également au comité d'orientation de la chaire et met le site minier Lorraine à sa disposition pour réaliser diverses expériences de restauration.
- Le MRN poursuit sa collaboration au programme de recherche NEDEM et à ses activités de transfert technologique. Les partenaires tentent de mettre en avant un nouveau programme de recherche pour les prochaines années.
- Le MRN étudie toujours diverses options pour participer au financement d'un programme de restauration des sites miniers abandonnés. Les coûts d'un tel programme sont évalués actuellement à 75 millions de dollars. Dans le même dossier, un comité canadien a été formé pour faire le point sur cette problématique canadienne et proposer des solutions aux ministres des Mines du Canada lors de leur prochaine réunion annuelle.

### Réglementation environnementale

- Le 19 juin, le ministère de l'Environnement du Canada a publié le règlement sur les effluents des mines de métaux (REMM) dans la *Gazette du Canada*. Les principaux impacts de ce règlement sont de soumettre toutes les mines de métaux du Canada et les mines qui utilisent du cyanure à des directives environnementales quant à leurs effluents. De plus, les mines devront réaliser des études pour évaluer les impacts environnementaux de leurs activités.
- Le ministère de l'Environnement du Québec (MENV) a poursuivi ses discussions avec l'industrie minière en vue de renouveler la Directive 019 par souci d'équité avec les autres industries et pour tenir compte de l'évolution des technologies.
- Le second décret relatif au Programme de réduction des rejets industriels (PRRI) a été promulgué le 1<sup>er</sup> mai. Il est entré en vigueur le jour même de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*, le 15 mai. Ce décret oblige les mines, cimenteries, alumineries et métallurgies primaires à déposer une demande d'attestation d'assainissement auprès du MENV dans les six mois suivant sa publication. L'attestation sera, dans les faits, un permis d'exploitation renouvelable aux cinq ans.
- Dans la foulée du PRRI, le projet de loi n° 99, adopté le 14 juin par l'Assemblée nationale, permet de regrouper les certificats d'autorisation délivrés en vertu de l'article 22 de la LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (LQE) en un seul document. Il permet aussi de rassembler les conditions d'exploitation à l'intérieur de la seule attestation d'assainissement, incluant celles contenues dans un certificat d'autorisation.

- La Loi 72, entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2003, a pour objectif la protection et la réhabilitation des terrains contaminés. Elle obligera tout responsable ou gardien d'un site contaminé à procéder à sa remise en état. Un projet de règlement, déposé le 18 septembre, a pour effet, entre autres, d'assujettir l'industrie minière à cette loi.
- La Politique nationale sur la gestion de l'eau a été publiée le 27 novembre. Le MENV a déposé également des mémoires au Conseil des ministres afin d'instituer un système de redevances pour les utilisateurs d'eau et dans le but de créer un fonds national de l'eau. L'industrie minière et métallurgique ne devrait être soumise à des redevances qu'à partir de 2006.
- Le Protocole de Kyoto, ratifié par le Parlement canadien, engage le Canada à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990 durant la période 2008-2012 et à avoir accompli des progrès substantiels dans ce but d'ici à 2005. Les secteurs qui émettent le plus de GES dans l'industrie minière sont les mines à ciel ouvert, les usines de bouletage, les fonderies et les affineries.
- Le RÈGLEMENT SUR LE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES, publié dans la *Gazette officielle du Québec* du 14 juin, est entré en vigueur le 15 juin. Il favorise la protection des eaux souterraines exploitées à des fins de consommation humaine et en régit l'exploitation. L'industrie minière est assujettie à ce règlement.

### Restauration minière

- Le MRN a réalisé des travaux de sécurisation prioritaires sur cinq sites miniers, principalement situés en Outaouais. Il s'agit des sites

Daoust, Lavigne, Lalonde, McDougall et un autre en Estrie, le site Ascot, qui fait également l'objet d'une restauration des résidus miniers par des entreprises de la région.

- Le programme de restauration des sites de l'État s'est terminé en mars. Afin de maintenir l'intégrité des ouvrages et compléter les travaux amorcés, le MRN a investi près de 200 000 dollars sur les sites de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Gaspésie. Les travaux au ruisseau Pandora ont accaparé la majorité de ces sommes. La restauration du site East Sullivan, pour sa part, se poursuit avec le recouvrement de matière ligneuse et la recirculation des eaux acides sur cette barrière de recouvrement.
- Le MRN a pris en charge la restauration du site minier Manitou, près de Val-d'Or. Le parc à résidus et la zone d'épanchement, qui s'étend sur 6 km, sont considérés comme les plus problématiques sur le plan environnemental au Québec. En 2002, le MRN a réalisé des travaux de mitigation et amorcé l'acquisition de l'information nécessaire à l'élaboration d'un plan directeur de restauration.

### STRATÉGIE QUÉBÉCOISE SUR LES AIRES PROTÉGÉES

- En juillet, dans le cadre de son *Plan stratégique sur les aires protégées*, le gouvernement du Québec réservait un territoire de quelque 32 000 km<sup>2</sup> pour la création de nouvelles aires protégées, augmentant ainsi le pourcentage de leur superficie au Québec de 2,9 à 4,85 %. Afin d'atteindre l'objectif de 8 %, il prévoit ajouter quelque 53 000 km<sup>2</sup> supplémentaires en Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans le sud du Québec.

Lors de l'évaluation des propositions relatives à ces trois régions, le ministère des Ressources naturelles entend poursuivre la défense des intérêts du secteur minier tout en contribuant à l'effort de création des aires protégées.

- Le MRN a entrepris une démarche visant les sites géologiques exceptionnels. À cet effet, un groupe de travail, constitué de représentants du MRN, des universités, de l'industrie et d'associations qui œuvrent dans le domaine des sciences de la terre, a été mis sur pied dans le but d'élaborer une stratégie pour désigner des *géosites*.

### AUTOCHTONES ET ACTIVITÉ MINIÈRE

- En février, une entente conclue entre les Cris et le Québec établit les balises en vue d'une nouvelle phase de développement économique, social et communautaire de la région de la Baie-James. Pour le volet minier, le Québec s'est engagé à encourager et à faciliter la signature d'ententes entre les Cris et les promoteurs de projets au sujet des mesures remédiatrices de l'emploi et des contrats.
- Les engagements pris avec les Cris ont également permis la création, le 22 mars, du Conseil cri sur l'exploration minière. L'entente, d'une durée de cinq ans, prévoit une aide financière de 300 000 dollars par année, afin de favoriser la réalisation de travaux d'exploration et de mise en valeur des ressources minérales du Nord-du-Québec. Ce fonds s'ajoute aux deux autres fonds autochtones déjà existants : le Fonds d'exploration minière du Nunavik, en vigueur depuis 1998, et le Fonds minier innu Nitassinan pour la communauté de Natashquan (mars 2000).

- L'entente de partenariat Sanarrutik a été signée le 9 avril entre le gouvernement du Québec et les Inuits du Nunavik. Elle vise à accélérer le développement économique et communautaire du Grand-Nord québécois. Le Québec s'est engagé, notamment, à encourager et à faciliter la signature d'accords avec les sociétés minières au sujet des mesures remédiatrices et de leur suivi, des arrangements financiers, de l'embauche et des contrats.
- Des négociations territoriales globales se poursuivent avec les nations autochtones Innus et Atikamekw.

## FISCALITÉ MINIÈRE

### *Bonification temporaire du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources (CIRRR)*

- Le 20 août, le gouvernement du Québec a annoncé une importante bonification du CIRRR. À titre d'information, ce crédit, introduit dans le cadre du Budget du Québec 2001-2002, s'adresse aux sociétés qui exploitent une entreprise au Québec en plus d'y posséder un établissement et qui ont engagé des frais admissibles au Québec après le 29 mars 2001. Les frais admissibles sont ceux engagés pour déterminer l'existence, la localisation, l'étendue ou la qualité d'une ressource minérale. Il s'agit notamment des frais engagés pendant la prospection, les études géologiques, géophysiques ou géochimiques, le forage et le creusage de tranchées ou de trous d'exploration et l'échantillonnage préliminaire. Le taux du crédit s'élève à 40 % des frais admissibles dans le cas d'une société d'exploration et à 20 % pour une société productrice. Ces taux sont de 45 % et de 25 % lorsque les travaux d'exploration sont effectués dans le Moyen et Grand-Nord québécois. L'annonce du 20 août

accorde aux sociétés concernées une aide fiscale additionnelle, non remboursable, qui peut atteindre 40 % des dépenses d'exploration effectuées au Québec et ce, jusqu'en 2007. La bonification temporaire s'applique après cette date à l'encontre des montants que les sociétés auront à payer en impôts sur le revenu et en taxes sur le capital au Québec.

### *Régime d'actions accréditives*

- Le régime des actions accréditives a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2003. Ainsi, pour les années d'imposition 2002 et 2003, les particuliers pourront continuer de bénéficier de déductions représentant 125 % ou 175 %, selon le cas, à l'égard des frais d'exploration minière engagés au Québec par des entreprises d'exploration qui n'ont pas de bénéfices d'exploitation de ressources.

### *Réduction de la taxe sur le capital*

- D'autres mesures favorables aux sociétés minières, telles la réduction de la taxe sur le capital, ont été mises en place en 2002. Le Budget du Québec 2002-2003 fait état de l'engagement du gouvernement dans un plan de réduction de la taxe sur le capital. Le taux général de cette taxe sera graduellement réduit de plus de la moitié d'ici 2007, passant de 0,64 % à 0,30 %. De plus, 60 % des petites et moyennes entreprises bénéficieront d'une exemption complète de cette taxe dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

## BILAN DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE FINANCIÈRE

Le MRN a investi près de 9,0 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2002-2003 pour soutenir l'industrie minière au Québec :

- 2,5 millions de dollars aux prospecteurs et aux fonds d'exploration régionaux et autochtones, dans le cadre du Programme d'assistance à l'exploration minière du Québec (PAEM);
- 0,8 million de dollars aux entreprises en vertu du PAEM pour la réalisation d'une vingtaine de projets d'exploration de surface;
- 4,3 millions de dollars pour l'aide à l'exploration avancée, aux forages profonds et au développement, afin de soutenir la réalisation d'une douzaine de projets ou études qui ont nécessité des investissements de plus de 11 millions de dollars;
- 1,0 million de dollars en aide au développement minier, dans le cadre du Programme d'assistance financière aux infrastructures minières, ce qui a permis de supporter des investissements de 5 millions de dollars;
- 250 000 dollars en aide aux entreprises dans le cadre du Programme d'assistance financière à la réalisation d'études technico-économiques et à l'innovation technologique.

De ce total, 6,9 millions de dollars ont été octroyés dans le cadre de la Stratégie de développement économique des régions ressources, adoptée lors du discours du Budget du Québec 2001-2002.

## MISE À JOUR DE LA BANQUE DE DONNÉES OFFICIELLES DU MRN (MINES)

- Depuis 2001, le MRN diffuse des données industrielles sur les ressources naturelles classées selon le SCIAN, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord. Ces données constituent la Banque de données statistiques officielles du ministère des Ressources naturelles.
- La Banque de données englobe les activités économiques de trois groupes d'industries reliés au secteur minéral : extraction minière sauf l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 212); produits minéraux non métalliques (SCIAN 327); première transformation des métaux (SCIAN 331).
- Les données de cette banque couvrent non seulement celles tirées des enquêtes statistiques du Secteur des mines du MRN à l'égard des activités d'exploration et d'extraction minière (SCIAN 212), mais également les données d'un ensemble d'industries de transformation (SCIAN 327 et 331), nonobstant l'origine géographique des substances minérales traitées. Ainsi, la banque inclut l'ensemble des investissements, des emplois et des livraisons des industries de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux, bien que certains minerais ou concentrés proviennent en tout ou en partie de l'extérieur du Québec, ce qui est notamment le cas pour l'industrie de l'aluminium.
- **Contrairement aux données de la Banque officielle du MRN, les chiffres du tableau de la page 5, EXPÉDITIONS MINÉRALES DU QUÉBEC EN 2001 ET 2002 correspondent uniquement aux livraisons des exploitants miniers québécois, ce qui inclue certaines fonderies et affineries, sans tenir compte de leur classification économique (SCIAN).**

### VALEUR DES LIVRAISONS (M \$) AU QUÉBEC POUR 1995 - 2000<sup>1</sup>

Année	Extraction minière (SCIAN 212)	Produits minéraux non métalliques (SCIAN 327)	Première transformation des métaux (SCIAN 331)	Total
1995	2 748,6	1 697,6	8 972,3	13 418,5
1996	2 790,6	1 792,8	9 271,1	13 854,5
1997	2 855,8	2 063,7	10 294,2	15 213,6
1998	2 823,9	2 150,1	10 828,3	15 802,3
1999	2 453,0 <sup>e</sup>	2 579,5 <sup>e</sup>	11 072,3 <sup>e</sup>	16 104,8 <sup>e</sup>
2000	2 539,6 <sup>p</sup>	2 678,5 <sup>p</sup>	11 899,7 <sup>p</sup>	17 117,8 <sup>p</sup>

<sup>1</sup> Les données de 2001 ne seront disponibles qu'à partir de l'été 2003  
<sup>e</sup> donnée estimée  
<sup>p</sup> donnée préliminaire

### NOMBRE D'EMPLOIS AU QUÉBEC POUR 1996 - 2001

Année	Extraction minière (SCIAN 212)	Produits minéraux non métalliques (SCIAN 327)	Première transformation des métaux (SCIAN 331)	Total
1995	12 930	11 038	24 271	48 239
1996	12 547	11 085	27 684	51 316
1997	12 097	11 509	28 009	51 615
1998	11 459	11 567	27 758	50 784
1999	11 372	11 735	28 633	51 740
2000	10 905 <sup>p</sup>	11 897 <sup>e</sup>	29 520 <sup>e</sup>	52 322 <sup>e</sup>
2001	9 603 <sup>e</sup>	12 136 <sup>e</sup>	29 077 <sup>e</sup>	50 816 <sup>e</sup>

<sup>e</sup> donnée estimée  
<sup>p</sup> donnée préliminaire

### INVESTISSEMENTS<sup>1</sup> (M \$) AU QUÉBEC POUR 1995 - 2001

Année	Exploration et mise en valeur (SCIAN 212)	Extraction minière (SCIAN 212)	Produits minéraux non métalliques (SCIAN 327)	Première transformation des métaux (SCIAN 331)	Total
1995	123,4	684,2	61,4	333,9	1 202,9
1996	137,2	722,0	71,3	571,3	1 501,8
1997	173,3	617,4	84,8	766,1	1 641,6
1998	127,1	543,4	156,2	907,6	1 734,3
1999	113,5	963,4	207,1	1614,3	2 898,3
2000	94,1	1096,9	147,9	1748,7	3 087,6
2001	102,9	716,2 <sup>p</sup>	132,2 <sup>p</sup>	882,9 <sup>p</sup>	1 834,2 <sup>p</sup>

<sup>1</sup> excluant les réparations  
<sup>p</sup> donnée préliminaire

#### **PUBLIÉ PAR LA**

Direction de la planification et  
des communications  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, B 302  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
Tél.: (418) 627-8600  
Sans frais : 1 888 248-6936

#### **PRODUIT ET DIFFUSÉ PAR LE**

Service de l'imposition  
et des données minières  
Direction du développement minéral

#### **AVEC LA COLLABORATION DE**

Direction de la politique  
et de l'économie minières  
Géologie Québec

#### **PHOTOGRAPHIES**

##### Couverture

Photo 1 : Compagnie minière Québec Cartier

Photo 2 : Soquem

Photo 3 et 4 : Marc-André Grenier

Photo 5 : MRN

En page 7 : Marc-André Grenier

En page 11 : Marc-André Grenier

En page 14 : Compagnie minière Québec Cartier

En page 19 : QIT Fer et Titane

#### **CONCEPTION**

Bissonnette Communications Impact

© Copyright Gouvernement du Québec

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2003

Bibliothèque nationale du Québec

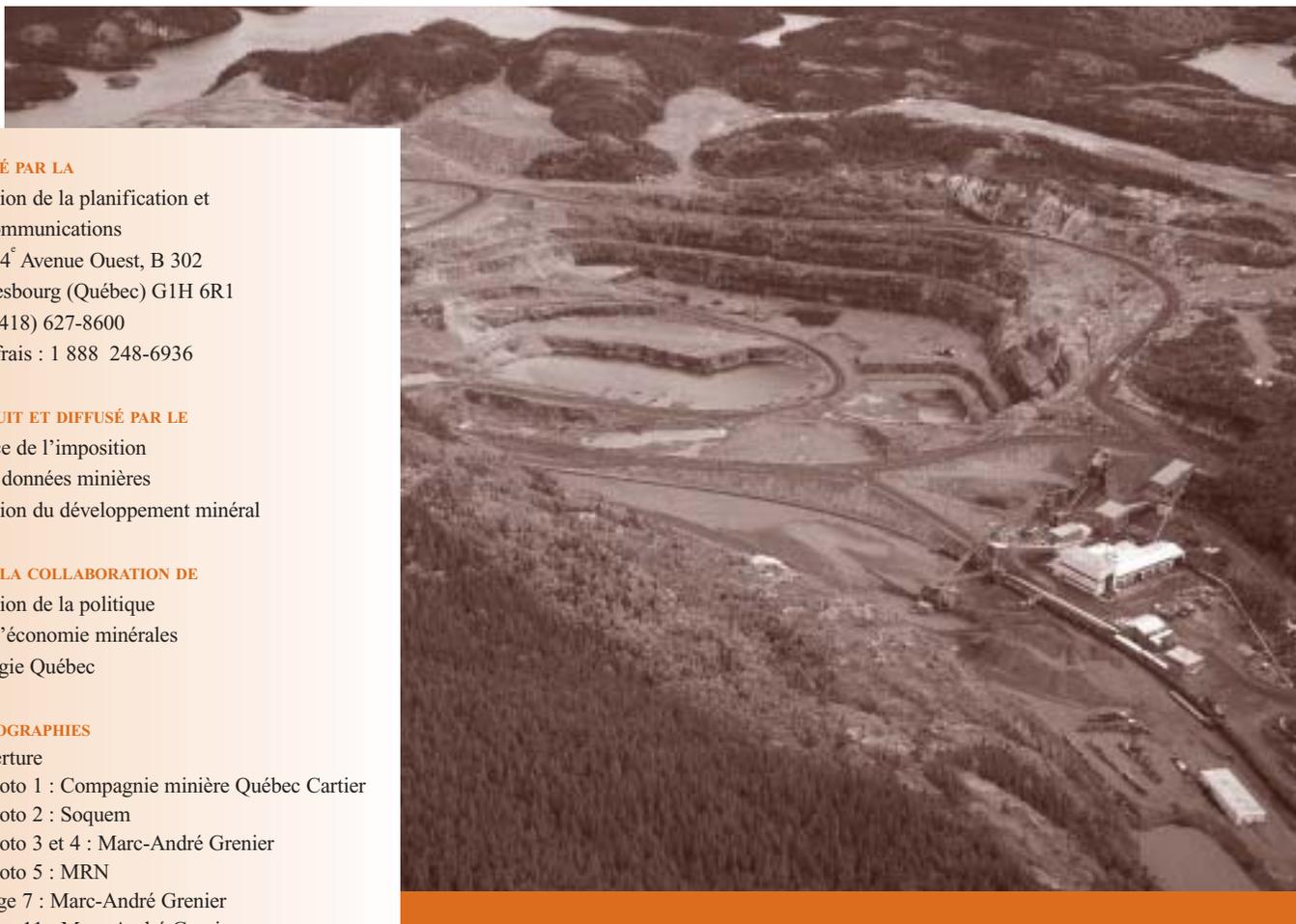
ISBN: 2-250-40307-X

ISSN: 1201-4443

ISSN en ligne: 1499-8467

N° de publication : 2003-5004

English version available



Ressources  
naturelles

Québec 